



Volet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



13187450

BELGISCH

MONITEUR

05-12-

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

26 NOV. 2013

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 13/12/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : **0471.097.425**

Dénomination

(en entier) : **AJM FRAMERIES SPRL**Forme juridique : **Société Privée à Responsabilité Limitée**

Siège : Route de Bavay, 1d à 7080 Frameries

Objet de l'acte : **DEMISSION/NOMINATION-DETENTION PARTS SOCIALES-
TRANFERT DE SIEGE SOCIAL**

En date 11/02/2008 suite au décès de Monsieur CLOQUETTE Jean-Marie les 750 parts sociales de la société dont il était détenteur ont été transférées comme suit :

- BOONE Georgette : 376 parts
- CLOQUETTE Annie : 187 parts
- CLOQUETTE Jenny : 187 parts

Ce transfert a fait l'objet d'une inscription dans le registre des Associés.
Ceci intervient à titre de régularisation.

Le 3 mai 2013, suite à jugement rendu par le tribunal de commerce de Mons, il a été décidé la cession des parts sociales à Monsieur GENTILHOMME Jean-Marc comme suit :

- BOONE Georgette : 1126 parts
- CLOQUETTE Annie : 1387 parts
- CLOQUETTE Jenny : 187 parts

Cette cession a fait l'objet d'une inscription dans le registre des Associés.

Monsieur GENTILHOMME Jean-Marc est désormais détenteur de 4500 parts.

Le 1^{er} Juin 2013, Monsieur GENTILHOMME Jean-Marc cède 50% de ses parts c'est-à-dire 2250 parts sociales à Monsieur MINGIRULLI Bruno.

Cette cession a fait l'objet d'une inscription dans le registre des Associés.

A ce jour les associés sont :

Monsieur GENTILHOMME Jean-Marc (2250 parts)
Monsieur MINGIRULLI Bruno (2250 parts)

Il est acté le transfert du siège social de la Route de Bavay n°1d à 7080 Frameries vers la Route de Bavay n°25 à 7080 Frameries

Fait à Frameries, le 25/11/2013

(S) GENTILHOMME Jean-Marc, Gérant.